

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ

Chers administrés,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an sont venues rythmer la fin de l'année 2021.

Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches.

Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain.

Je tiens à remercier la Présidente de l'ASP pour son implication et son temps passé à la restauration de la boiserie de l'église ainsi qu'à tous nos généreux donateurs et en particulier à nos châtelains Mr et Mme LEFLER BERGTSSON Malia et Jens.

Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux locataires du presbytère qui ont pris possession des lieux en novembre dernier.

Comme tous les ans avec dévouement, j'aimerais remercier nos responsables du fleurissement et les membres du Conseil consultatif pour la pose et la dépose des illuminations de Noël et tous les petits travaux d'à côté.

Au vu du contexte sanitaire actuel, il n'y aura malheureusement pas de galette des Rois ni les traditionnels vœux du Maire.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022

Pascal CATHERINE,
Le Maire Délégué de Saint Denis Maisoncelles



ÉTAT CIVIL

Naissances

VASCAUT Simon né le 14 novembre 2021



Décès



JEANNE VVE LEGRAND Andréa, notre Doyenne de la commune est décédée à l'âge de 91 ans, le 17 novembre 2021 à Vire

MAIRIE de DENIS MAISONCELLES Horaires d'ouverture mercredi de 17h à 19h	Adresse mail : Commune-st-denis-maisoncelles@orange.fr 02 31.68.71.85
ADMR	02 31 09 01 22
Cabinet médical Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 01
Cabinet médical de Le Béný Bocage	02 31 68 63 20
Cabinet infirmières Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 73 72
Pharmacie Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 34
Ecole maternelle	02 31 67 03 22
Ecole primaire	02 31 68 78 54
Cantine scolaire	02 31 68 74 94
Bibliothèque municipale	02 31 68 86 98
Presbytère LE BENY BOCAGE	02 31 68 63 13
Agence Postale Communale	02 31 59 87 88
Gendarmerie Le Béný Bocage	02 31 66 33 10
Gendarmerie Aunay-sur-Odon	02 31 29 34 70
B.M.A. Saint-Martin-des-Besaces	02 31 66 60 50
Assistante sociale Centre Médico Social – Le Béný Bocage	02 31 68 69 79
Assistante sociale CARSAT – Vire	02 31 68 68 18
Présence verte	02 31 25 39 10

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Il est possible de s'inscrire sur la liste électorale à la mairie de St Denis Maisoncelles aux heures d'ouverture ou bien en ligne sur votre compte service public ou via France Connect jusqu'au 4 mars 2022 pour pouvoir voter aux élections Présidentielles qui auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et aux élections législatives les 12 et 19 juin 2022

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères a lieu le MARDI

sauf jour férié dans la semaine, auquel cas la collecte est reportée au MERCREDI

COMMUNE FIBREE

Le déploiement de la fibre optique sur notre commune devrait se terminer fin décembre 2021 pour une mise en service dès le début de l'année 2022.

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu qui permet d'accéder à l'internet très haut débit. La fibre est insensible aux perturbations extérieures (câbles, ondes, etc.), et permet de transporter une grande quantité d'informations à la vitesse de la lumière. Pour les particuliers, la fibre permet de « satisfaire toute la famille en simultanée » : utiliser tous les écrans d'un même foyer sans ralentissement ni interruption, télécharger des vidéos 10 fois plus vite qu'avec l'ADSL, partager sans difficultés les contenus les plus volumineux, jouer en ligne...



ASSOCIATION ASP

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Saint Denis Maisoncelles (ASP) représentée par Martine LOUP, une passionnée d'histoire, nous raconte en quelques lignes l'action qui est actuellement menée par l'association pour restaurer l'Eglise de SAINT DENIS MAISONCELLES et ainsi sensibiliser un maximum de donateurs.

Martine LOUP : « le samedi 27 novembre, une Convention pour le lancement d'une souscription a été signée entre la FONDATION DU PATRIMOINE représentée par Monsieur Jacky Turquety et l'Association pour la sauvegarde du patrimoine de St-Denis-Maisoncelles et la Commune de Soulevre en Bocage.

Une trentaine de personnes étaient présentes avec plusieurs élus et Monsieur Yves Lebaudy qui représentait la Paroisse.

Cette campagne de dons est destinée à finaliser un budget de 40.000 euros portant sur la restauration des boiseries, dont il reste 4.000 euros à financer.

Chaque don bénéficie d'une REDUCTION D'IMPOT DE 66 %. Créée en 2018, l'association a déjà pris en charge la réfection de l'électricité et la restauration du vitrail cassé.

Des animations sillonneront le village en 2022 avec un concert dans le cadre de Pierres en Lumières

• le samedi 21 mai, une randonnée chantée dans le village avec l'ATVS

- le samedi 20 août et les journées du Patrimoine
- les 17/18 septembre avec des expositions sur la Suède dans tout le village, y compris dans le parc du château le samedi après-midi et dîner suédois du patrimoine le samedi soir. Dîner gratuit (incluant kir normand et café) pour tout donateur qui fait un don à partir de 100 euros. Ambiance festive assurée. »

POUR FAIRE UN DON :

normandie@fondation-patrimoine.org
par chèque * : à l'ordre de Fondation du Patrimoine l'église de St-Denis-Maisoncelles et remplir le bulletin de don ou indiquer sur papier libre le montant de votre don, votre nom et adresse et votre e-mail (le cas échéant) à envoyer à la Fondation du Patrimoine - Délégation Normandie - Château de Bénouville 1, Avenue de Caen - BP05- 14970 BÉNOUVILLE

Commune de Soulevre en Bocage
Mairie : 02/31/09/04/54
accueil@soulevreenbocage.fr

ASP St-Denis Maisoncelles : 06/78/03/20/36
martine.loup@orange.fr

L'association ASP vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2022

Le Bureau de l'ASP





A l'école "Le Petit Prince"

Les projets pédagogiques reprennent en cette année 2021-2022, mais la crise sanitaire est toujours bien présente et peut venir gâcher la fête, en atteste le marché de Noël organisé au gymnase avec l'APE et annulé pour la deuxième année consécutive.

L'année passée différentes sorties avaient pu avoir lieu avec le reflux de l'épidémie au printemps (visites du Mont Saint Michel, du Mémorial, sortie à la ferme,...) qui, ajoutées au retrait du port du masque en classe en octobre, laissaient présager un retour à la normale - les photos des groupes classes avaient même pu être réalisées sans masques ! Malheureusement, comme indiqué en introduction, la reprise en force de l'épidémie est venue «doucher» ce sentiment de normalité avec l'annulation du marché de Noël et le retour du masque en classe pour les élèves.

Pour autant, on espère tous que les beaux jours et les mesures de protection permettront un recul rapide de l'épidémie afin d'organiser un mois de mai centré sur le cirque. En effet la venue de la Compagnie du Gros Nez Rouge, annulée suite au premier confinement, avait été reportée au mois de mai 2022.

Ainsi, avec le soutien de l'APE, deux semaines circassiennes auront lieu du 9 mai au 21 mai avec des cours de cirque donnés aux élèves d'élémentaire. Deux spectacles s'ensuivront, un premier le vendredi 13 mai et le second le vendredi 20 mai. Quant aux maternelles, ils organiseront un spectacle sous le chapiteau le samedi 14 mai, suivi d'un spectacle des artistes de la compagnie du Gros Nez Rouge l'après-midi puis d'un méchoui organisé par l'APE au stade.

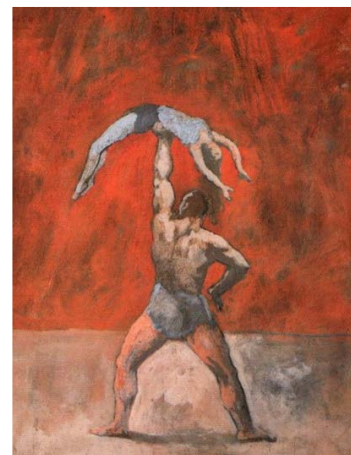
Toujours concernant les maternelles, n'ayant pas de cours avec la compagnie du Gros Nez Rouge, ils iront au festival du cirque à Bayeux et rencontreront la compagnie de cirque Tempo à Flers.

Hormis le cirque, après un défi lié à la mobilité organisée par l'intercom Vire Noireau pour sensibiliser à la pollution liée au transport, l'école organisera un défi «Vis autrement lâche ton écran» fin avril pour sensibiliser à la question des écrans (smartphones, tablettes, consoles,...).

Enfin, nous terminons cet article par un point sur les effectifs de l'école. Il y avait à la rentrée de septembre 228 élèves soit 17 de moins qu'à la rentrée 2020. Pour autant, l'école dispose toujours de 12 classes dont 3 dispositifs CP. Ces derniers ne pouvant être mis en double niveau (pas de GS-CP ou CP-CE1 pour les écoles ayant des dispositifs), la moyenne des effectifs se trouve plus élevée en maternelle (25 élèves par classe) qu'en élémentaire du CE1 au CM2 (20,2 élèves par classe).

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

L'équipe enseignante



Dans l'ordre d'apparition des illustrations : Picasso, Léger